Les licences FFAM à partir du 01 septembre 2023

La législation vient d'évoluer et votre Bureau se doit de vous informer sur les nouvelles obligations lors de la souscription ou du renouvellement de votre licence.

Vous trouverez ci-après le détail de cette nouvelle règlementation, sachant que tout manquement à ces exigences de déclaration ne permettra pas la validation de votre licence par la FFAM.

Cette présentation va aborder les trois points suivants :

❶ Les documents demandés par votre club (fiche d'inscription et questionnaire médical)
❷ La formation obligatoire de Télépilote
❸ L'obtention obligatoire du N° d'exploitant UAS

1 Les documents de demande ou renouvellement de licences

Téléchargeables sur notre site ou sur simple demande aux membres du Bureau par mail

La fiche d'inscription

A remplir <u>intégralement.</u>

Attestation Questionnaire de santé

Ce questionnaire est à remplir à l'appui du questionnaire de santé.

Questionnaire de santé

Il y a deux modèles de questionnaires de santé : pour les **majeurs** et pour les **mineurs**.
Si il y a 1 seule réponse positive, il faudra fournir un certificat médical dont le modèle est également sur notre site. *Ce questionnaire est à garder par devers vous et ne concerne pas le Bureau ni la FFAM.*

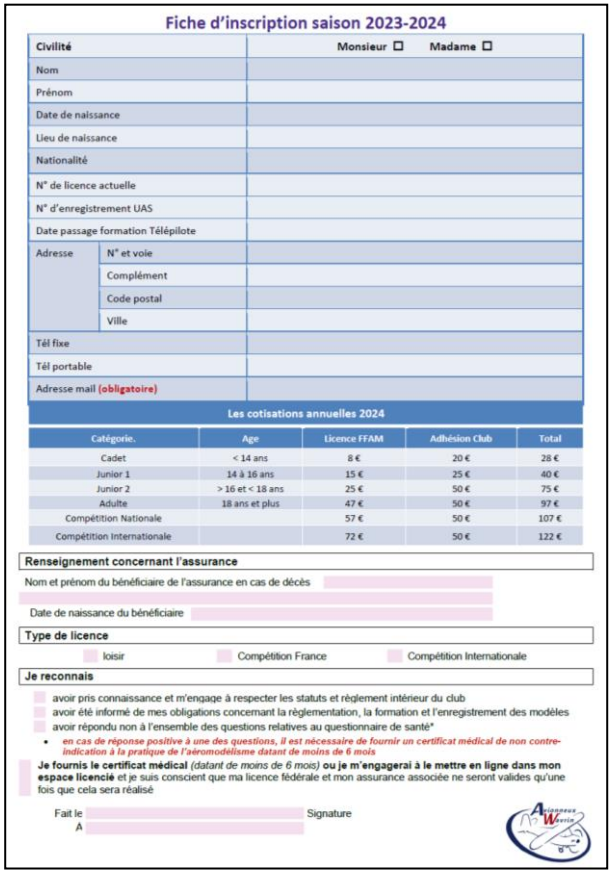

Fiche d'inscription saison 2023-2024

Civilité		Monsieur ☐ Madame ☐
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
N° de licence actuelle		
N° d'enregistrement UAS		
Date passage formation Télépilote		
Adresse	N° et voie	
	Complément	
	Code postal	
	Ville	
Tél fixe		
Tél portable		
Adresse mail (obligatoire)		

Les cotisations annuelles 2024

Catégorie.	Age	Licence FFAM	Adhésion Club	Total
Cadet	< 14 ans	8 €	20 €	28 €
Junior 1	14 à 16 ans	15 €	25 €	40 €
Junior 2	> 16 et < 18 ans	25 €	50 €	75 €
Adulte	18 ans et plus	47 €	50 €	97 €
Compétition Nationale		57 €	50 €	107 €
Compétition Internationale		72 €	50 €	122 €

Renseignement concernant l'assurance

Nom et prénom du bénéficiaire de l'assurance en cas de décès

Date de naissance du bénéficiaire

Type de licence

☐ loisir ☐ Compétition France ☐ Compétition Internationale

Je reconnais

☐ avoir pris connaissance et m'engage à respecter les statuts et règlement intérieur du club
☐ avoir été informé de mes obligations concernant la réglementation, la formation et l'enregistrement des modèles
☐ avoir répondu non à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé*

- *en cas de réponse positive à une des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme datant de moins de 6 mois*

☐ **Je fournis le certificat médical** *(datant de moins de 6 mois)* **ou je m'engagerai à le mettre en ligne dans mon espace licencié** et je suis conscient que ma licence fédérale et mon assurance associée ne seront valides qu'une fois que cela sera réalisé

Fait le Signature
À

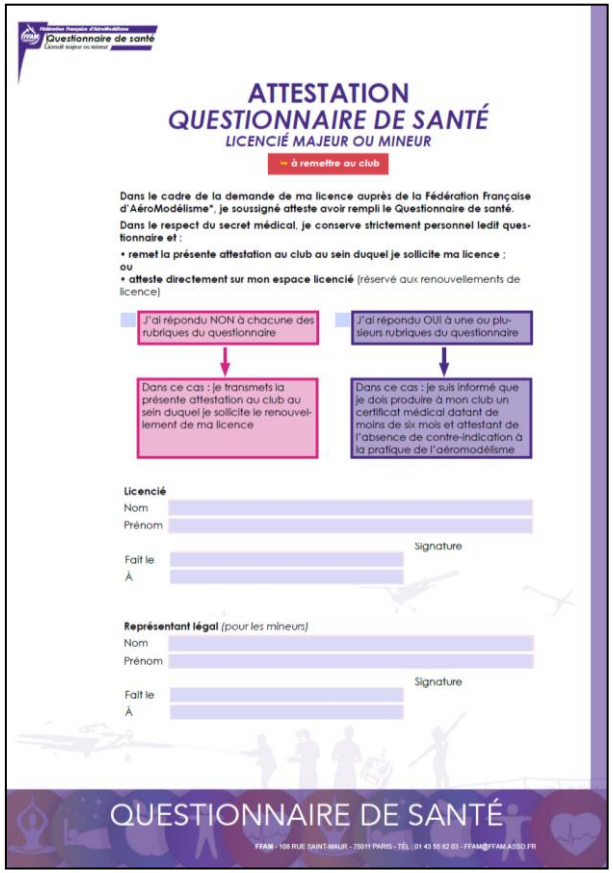

Fédération Française d'Aéromodélisme
Questionnaire de santé
Licencié majeur ou mineur

ATTESTATION
QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
LICENCIÉ MAJEUR OU MINEUR

à remettre au club

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la Fédération Française d'AéroModélisme*, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et :

- **remet la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence ;**

ou

- **atteste directement sur mon espace licencié** (réservé aux renouvellements de licence)

☐ J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire → Dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

☐ J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire → Dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de six mois et attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme

Licencié
Nom
Prénom
Fait le Signature
À

Représentant légal *(pour les mineurs)*
Nom
Prénom
Fait le Signature
À

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

FFAM - 108 RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS - TÉL : 01 43 55 82 03 - FFAM@FFAM.ASSO.FR

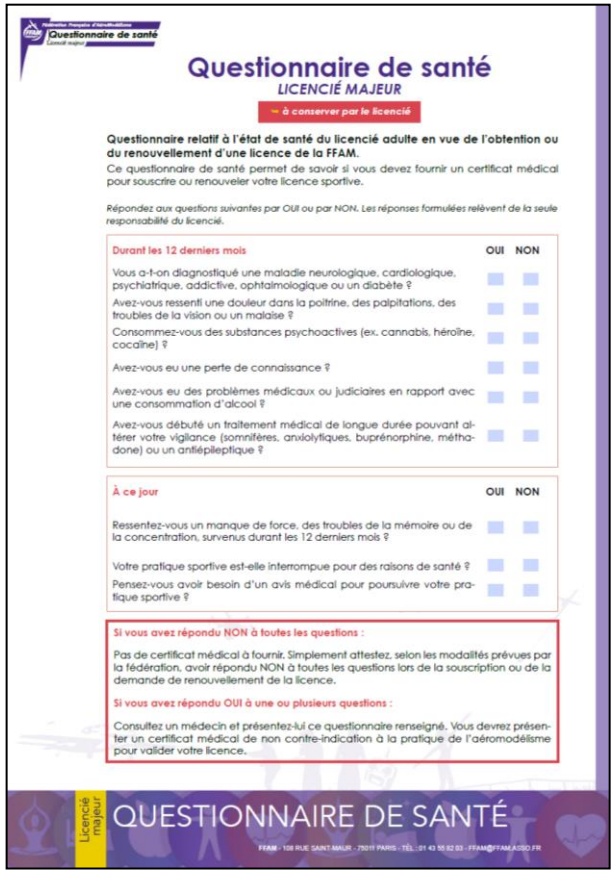

Fédération Française d'Aéromodélisme
Questionnaire de santé
Licencié majeur

Questionnaire de santé
LICENCIÉ MAJEUR

à conserver par le licencié

Questionnaire relatif à l'état de santé du licencié adulte en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence de la FFAM.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour souscrire ou renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON. Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Vous a-t-on diagnostiqué une maladie neurologique, cardiologique, psychiatrique, addictive, ophtalmologique ou un diabète ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, des troubles de la vision ou un malaise ?		
Consommez-vous des substances psychoactives (ex. cannabis, héroïne, cocaïne) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous eu des problèmes médicaux ou judiciaires en rapport avec une consommation d'alcool ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée pouvant altérer votre vigilance (somnifères, anxiolytiques, buprénorphine, méthadone) ou un antiépileptique ?		

À ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous un manque de force, des troubles de la mémoire ou de la concentration, survenus durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la souscription ou de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Vous devrez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme pour valider votre licence.

Licencié majeur

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

FFAM - 108 RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS - TÉL : 01 43 55 82 03 - FFAM@FFAM.ASSO.FR

2 La formation de Télépilote

Celle-ci est une obligation législative nécessaire à l'obtention de la licence FFAM

Celle-ci concerne toute personne de + de 14 ans pilotant des appareils de + de 800 grs
Elle concerne également un jeune de – de 14 ans pilotant un appareil de + de 800 grs

La formation aborde différents sujets allant de la sécurité à la règlementation en vol.
En fin de formation, vous répondez à un QCM de 20 questions.
A l'issue de ce QCM, vous obtenez une attestation à garder précieusement.
Cette formation est valable 5 ans et doit donc être repassé au terme de ce délai.

Il y a deux possibilités pour faire cette formation :

- Via le site de la FFAM
- Via le site gouvernemental : https://formation-telepilote.aviation-civile.gouv.fr/fr/users/sign_in

Sur la demande d'inscription du club, vous indiquerez la date de passage de cette formation

3 L’obtention d’un Numéro d’Exploitant UAS

Là aussi, c’est une nouvelle obligation législative nécessaire à l’obtention de la licence FFAM

L’obtention du numéro UAS se fait via le site : **https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp**

On s’inscrit soit en indiquant toutes ses coordonnées (je crée nom compte), soit en passant par le portail « France Connect » qui récupère vos données personnelles.

Il suffit ensuite de se laisser guider pour obtenir son « Numéro d’Exploitant UAS ».
N’oubliez pas de télécharger le justificatif en fin d’inscription.
Vous serez ensuite invité à inscrire vos différents modèles de + de 800 grs.

Sur la demande d’inscription du club, vous indiquerez votre numéro UAS